

Paysages de terrasses, quel(s) avenir(s) ?

Études de trois systèmes de terrasses en territoires protégés

Parc national des Écrins, Parc naturel régional du Queyras et futur Parc des Baronnies Provençales

Sous la pression démographique et dans toutes les montagnes du monde, l'homme a aménagé la pente afin de valoriser un territoire difficile. Au début du XX^{ème}, l'exode rural et la déprise agricole entraînent l'abandon progressif de ces espaces.

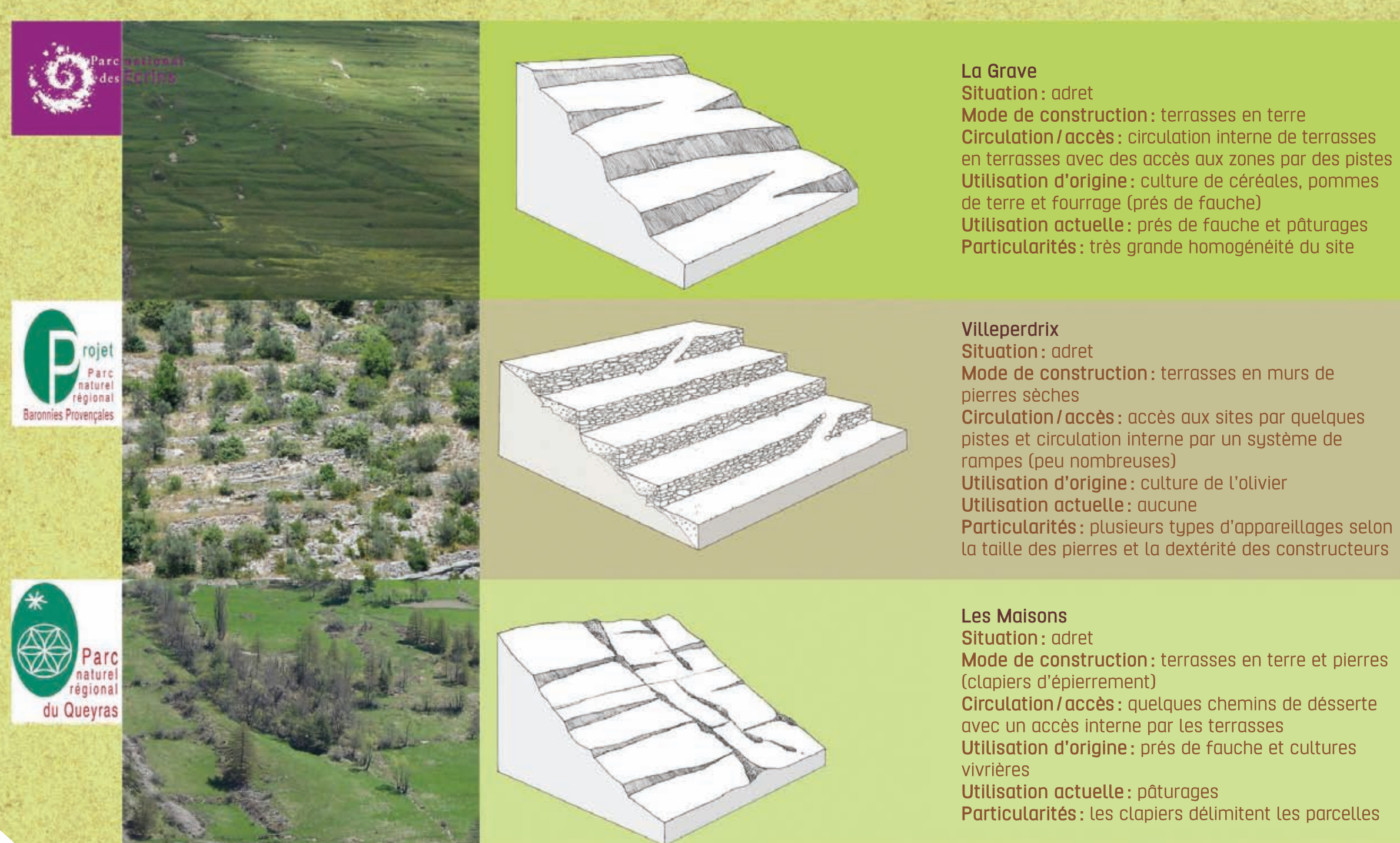
Aujourd'hui, les terrasses construites participent à la qualité des paysages et peuvent être une ressource pour bien des domaines de l'activité économique.

Afin de s'approprier ces enjeux, le Parc national des Écrins, le Parc naturel régional du Queyras et le Syndicat mixte qui préfigure le Parc naturel régional des Baronnies Provençales, ont engagé ensemble un travail sur la thématique du paysage et sur la spécificité montagnarde d'aménager la pente.

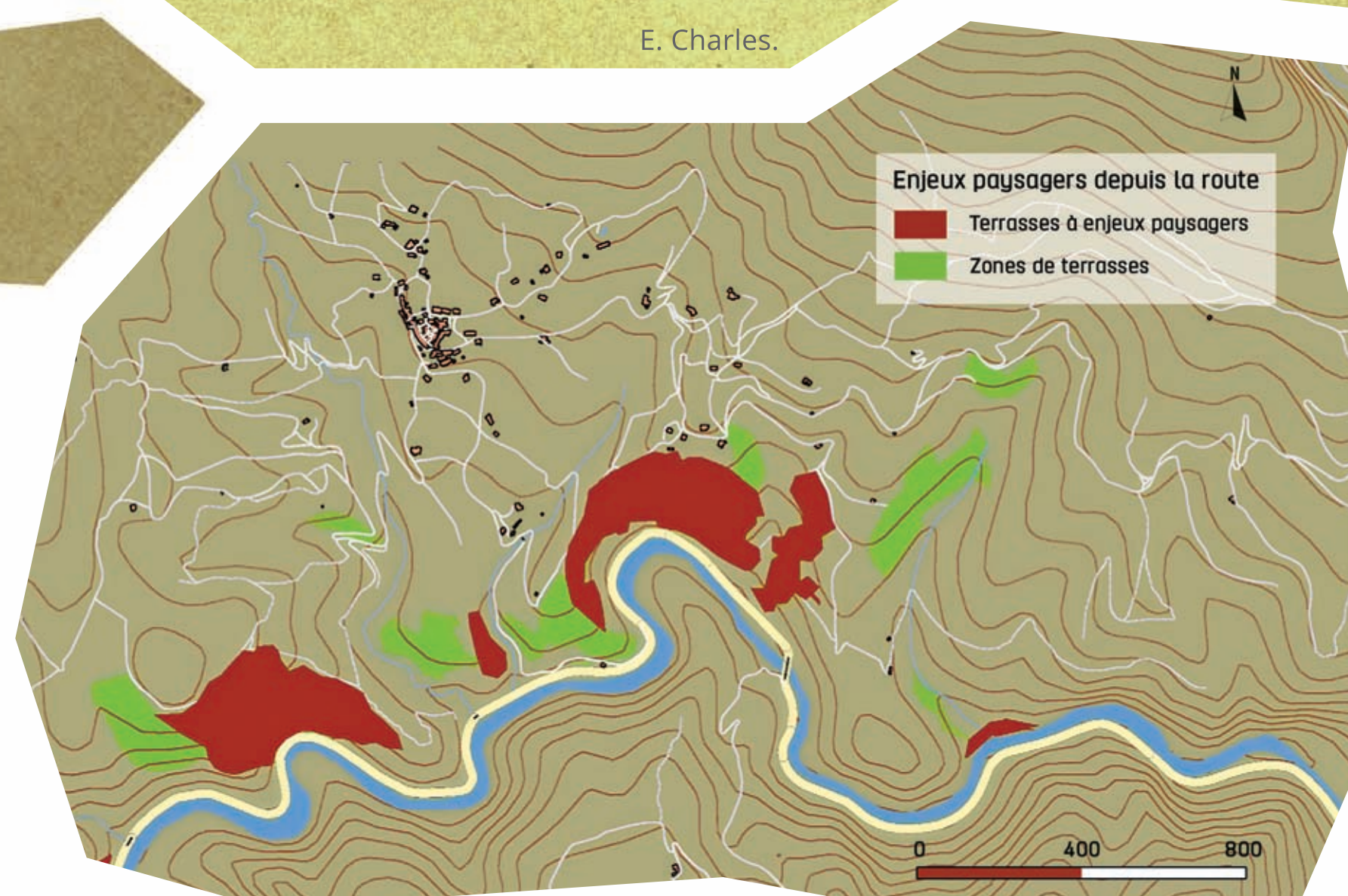


▲ Les hameaux de La Grave au sein des terrasses. E. Charles.

Trois sites : trois systèmes de terrasses

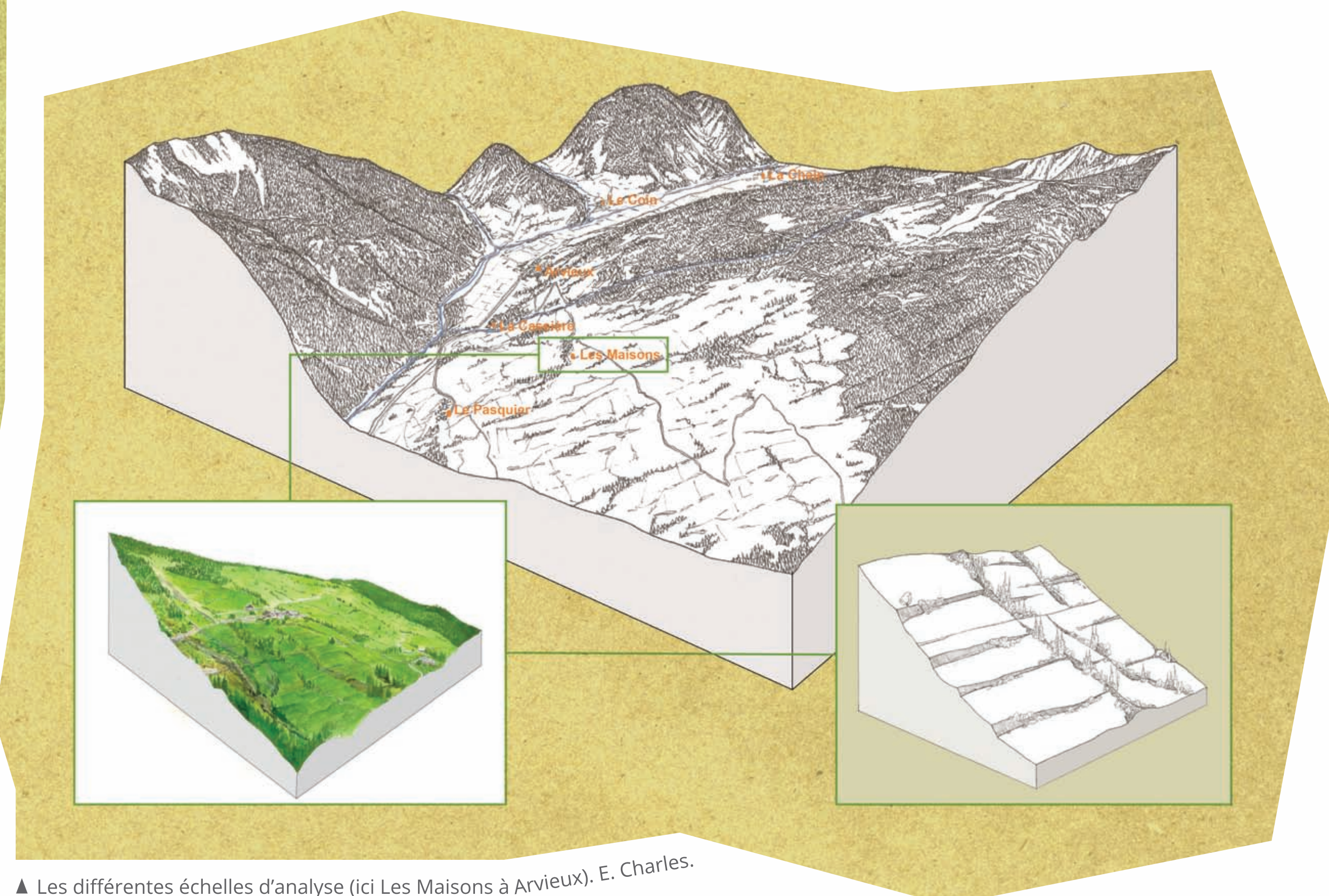


E. Charles.



▲ Enjeux paysagers des terrasses d'oliviers de Villeperdrix. E. Charles.

Cette étude a porté sur 3 sites de terrasses : **La Grave** (05), **Villeperdrix** (26) et **Arvieux** (05). Elle a permis d'élaborer un diagnostic et de révéler les enjeux et les perspectives de valorisation de différents types de paysages.



▲ Les différentes échelles d'analyse (ici Les Maisons à Arvieux). E. Charles.

Des situations complexes :

- Une multiplicité d'acteurs (publics et privés).
- Une variété de thématiques (foncier, risques, activités agricoles, urbanisme, etc).
- Un foncier morcelé.
- Une image forte mais un imaginaire partagé ?

Les principaux enjeux et objectifs :

- Maintenir un paysage remarquable.
- Encourager une agriculture viable.
- Gérer les risques naturels.
- Participer à l'attractivité touristique.
- Contribuer à la biodiversité.

Les outils mobilisés et mobilisables :

- Cette étude inter-parcs pour mutualiser les réflexions.
- La diffusion de l'information pour sensibiliser largement (supports de communication).
- L'organisation de réunions publiques pour débattre et construire un projet.
- La mise en place de comités de pilotage pour la mobilisation des acteurs et la création d'une gouvernance (maîtrise d'ouvrage).
- La recherche de moyens financiers (PO européens) pour engager des actions.

Aménagement de la sortie du hameau :

- Accueil touristique (panneau d'information sur le paysage et le patrimoine), bancs, poubelles, toilettes sèches.
- Mise en valeur ou déplacement de la fontaine.
- Gestion des écoulements des eaux de surface.
- Utilisation des pierres de la ruine pour le soutènement.
- Préservation et intégration des jardins en terrasses et de leurs clôtures.



▲ Esquisse d'aménagement du hameau des Maisons à Arvieux. E. Charles.